

Associations continentales



ACNOA

Nous l'avions mentionné dans le précédent numéro de la *Revue Olympique* (janvier 1986, p. 21), l'ACNOA a tenu sa première assemblée générale à Addis Abeba (ETH) les 17 et 18 décembre 1985. C'était à l'occasion pour l'organisation, fondée il y a seulement quatre ans, de mesurer et d'étudier les progrès réalisés depuis sa création, et d'arrêter des projets pour l'avenir.

Le Président du CIO, S.E. M. Juan Antonio Samaranch, assistait aux réunions, de même que MM. Mario Vazquez Raña et Marian Renke, président et secrétaire général de l'ACNO. Leur présence offrait un grand soutien à la jeune association continentale qui grandit à vive allure. Pour illustrer cette croissance rapide, onze nouveaux CNO ont été admis au sein de l'ACNOA au cours de cette assemblée générale.

Les délégués ont entendu des rapports sur l'évolution des programmes mis en œuvre, des structures établies et de l'administration mise en place, indiquant les secteurs où quelques modifications, voire certaines réformes, s'avéraient nécessaires. Ils ont en outre discuté des questions financières et adopté le budget pour 1986.

Regardant vers l'avenir, les pays africains envisagent d'avoir une solide représentation du continent aux Jeux de la XXIV^e Olympiade. Mais avant cela, les Jeux Africains auront lieu, après une longue absence, l'an prochain au Kenya.

La question de la discrimination raciale en sport était également inscrite à l'ordre du jour. L'assemblée a adopté à cet égard une résolution contre cette pratique en Afrique du Sud.

Nous avons également publié dans le numéro 219, la composition du nouveau comité exécutif élu au cours de ces réunions.

Dans son discours d'ouverture, M. Anani Matthia, membre du CIO au Togo, réélu par acclamation à la présidence de l'ACNOA, a parfaitement résumé l'esprit de cette assemblée:

« Amis congressistes, nous sommes donc en train d cueillir les fruits de nos efforts... Grâce à nos efforts communs, l'ACNOA est devenue une réalité tangible, un cadre de réflexion, un outil pour bâtir. Certes, tout n'est pas parfait; et des défauts subsistent que nous devons nous attacher à supprimer. S'il y a des motifs de satisfaction, la route qui mène à notre total épanouissement est encore longue. Sur le chemin que nous venons de parcourir, il y avait beaucoup d'embûches, des heurts ont pu se produire, des insuffisances ont pu être notées, des erreurs ont pu être commises; autant d'aspects que nous reprendrons et analyserons dans nos différents documents de travail. »

Les membres de l'ACNOA se réuniront à nouveau en assemblée générale extraordinaire, le 22 avril prochain à Séoul.



CONSEIL OLYMPIQUE D'ASIE

La 4^e assemblée générale du COA s'est tenue le 4 décembre dernier à Manama (BRN) sous la présidence de cheik Fahad Al Ahmad Al Sabah, membre du CIO au Koweït. Un certain nombre de thèmes importants ont été abordés lors de cette réunion, bon nombre d'entre eux ayant un rapport avec les règles qui régissent la structure et l'administration de l'organisation.

Les délégués ont décidé de créer un nouveau poste au sein de la commission exécutive pour un représentant du pays hôte des Jeux asiatiques d'été. M. Chong-Ha Kim (KOR), président du CNO, assumera donc les fonctions de 5^e vice-président du COA.

Les règles des premiers Jeux asiatiques d'hiver qui auront lieu en mars 1986, ont également été adoptées à cette occasion.

Les dates ont été fixées pour la prochaine assemblée générale qui se tiendra en même temps que les 10^{es} Jeux asiatiques à Séoul: ce sont les 25 et 26 septembre. La commission exécutive du CIO se réunira auparavant à Séoul, le 20 avril puis à nouveau le 24 septembre. A compter de cette année, conformément au résul-